

le 13 mars, 2009

Michelle Courchesne
Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport
Édifice Marie-Guyart
1035, rue De La Chevrotière
16^e étage
Québec, Qc.
G1R 5A5

Madame la Ministre,

L'Association des Professeurs(e) et Bibliothécaires de McGill (A.P.B.M.), l' Association du Personnel Non Enseignant de l'Université McGill (A.P.N.E.U.M.) et l'Association Accréditée du Personnel Non Enseignant de l'Université McGill(A.A.P.N.E.U.M.) ont passé en revue le projet de loi 107 et en prévision d'un projet de loi similaire à être inscrit au feuillet de l'Assemblée nationale, nous souhaitons informer le Ministre que nous nous opposons à cette législation parce qu'elle mine l'autonomie des universités, empiète sur la liberté d'enseignement et menace de priver le personnel non-enseignant de leur droit de parole aux conseils des gouverneurs des universités.

McGill Association of University Teachers (M.A.U.T.) ,McGill University Non-Academic Staff Association (M.U.N.A.S.A.) and McGill University Non-Academic Certified Association (M.U.N.A.C.A.) have reviewed Bill 107 and in anticipation of a similar bill to be placed on the order paper of the National Assembly, wish to inform the Minister that we oppose the legislation, because it undermines the autonomy of universities, encroaches on academic freedom and threatens to deprive non-academic employee of their voice on university boards of governors.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'assurance de nos sentiments les plus distingués.

Edith Zorychta

Ronald Critchley

Maria Ruocco

Présidente Sortante

Président

Présidente

A.P.B.M.

A.P.N.E.U.M.

A.A.P.N.E.U.M.